

Communiqué de presse, le 14 novembre 2019

Registres: mise à jour des recommandations après un test pratique

Dans le milieu de la santé, les registres offrant des données fiables gagnent toujours plus en importance. Leur nombre ne cesse de croître avec l'augmentation du volume de données. Soucieuses de garantir la qualité des registres, les organisations ANQ, FMH, H+, ASSM et unimeduisse ont publié en 2016 des recommandations communes relatives à la création et à la gestion des registres de santé. Depuis lors, les éditeurs ont soumis leurs critères à un test pratique. Les résultats ainsi obtenus ont servi de base pour la mise à jour des recommandations.

À la demande des éditeurs, un groupe de dix experts de l'ASSM a examiné dix registres suisses dans les moindres détails. Pour ce faire, ils ont pris en compte les recommandations publiées en 2016 et utilisé la liste de contrôle prévue. Les gestionnaires des registres ont reçu une note synthétique détaillée du groupe d'experts et disposent ainsi d'approches concrètes pour continuer à améliorer la qualité de leurs registres et pour la préserver de manière durable.

Des exigences précisées

Le groupe d'experts n'a pas seulement examiné les registres, mais aussi les recommandations et la liste de contrôle pour les améliorer après trois ans d'application. En s'appuyant sur ces résultats, les éditeurs ont principalement précisé les exigences minimales pour la garantie de la qualité et l'utilisation des données. En ce qui concerne la liste de contrôle, plusieurs critères ont été précisés et/ou leur pondération optimisée.

Une applicabilité démontrée

Le test a démontré dans l'ensemble que les recommandations pour la tenue des registres étaient aisément applicables. Elles constituent un instrument pertinent d'amélioration de la qualité pour les gestionnaires des registres et pour les décideurs. En outre, elles peuvent être utiles pour étudier les propositions de nouveaux registres. Les recommandations servent également aux directions des hôpitaux ainsi qu'aux assureurs sociaux ou à la Confédération, lorsqu'elle décide de soutenir financièrement des registres.

Une chose est claire pour les éditeurs : il faut continuer à améliorer la qualité des registres suisses. En effet, les registres de santé contenant des données de qualité continueront à gagner en importance, notamment en raison du durcissement des exigences en termes de transparence des prestations médicales et de leur comparabilité.

Contact

Dr. Petra Busch
Directrice de l'ANQ
+41 31 511 38 40, petra.busch@anq.ch

Éditrices

ANQ, anq.ch

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et met en œuvre des mesures de qualité. Ses membres sont l'association des hôpitaux H+, santésuisse, curafutura, les assureurs sociaux fédéraux, les cantons et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé.

FMH, fmh.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 40 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. La FMH s'attache à ce que tous les patients puissent bénéficier d'un accès à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.

H+, hplus.ch

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'organisation nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe 218 membres actifs. En outre, elle est liée à près de 13 associations et environ 160 membres partenaires.

ASSM, assm.ch

Fondée comme institution de promotion de la recherche en 1943, l'ASSM s'engage aujourd'hui comme médiateur entre la science et la société. Elle s'entend comme un laboratoire d'idées et soutient les développements positifs en médecine et dans le domaine de la santé en général.

Médecine Universitaire Suisse (unimedsuisse), unimedsuisse.ch

L'association Médecine Universitaire Suisse regroupe les hôpitaux universitaires de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich ainsi que les cinq facultés de médecine suisses. Elle sert d'interlocuteur pour toutes les questions en lien avec la médecine universitaire au plan national.